

Comptes annuels

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

Amicale du Nid

21 rue du château d'Eau
75010 Paris

BILAN COMPTABLE AU 31/12/2025

ACTIF

Libellé	Montant brut 31/12/2025	Amort. et prov. 31/12/2025	Montant net 31/12/2025	Montant net 31/12/2024
---------	----------------------------	----------------------------------	---------------------------	---------------------------

Frais d'établissement	179 604	171 283	8 321	12 151
-----------------------	---------	---------	-------	--------

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles :

Autres immobilisations incorporelles	98 695	90 944	7 751	9 277
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				

Immobilisations corporelles :

Terrains	564 732		564 732	564 732
Constructions	7 354 482	4 115 683	3 238 799	3 455 030
Installations techniques, matériels et outillage	484 216	326 168	158 048	177 155
Autres immobilisations corporelles	5 054 711	3 446 447	1 608 264	1 613 175
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	61 128		61 128	

Immobilisations Financières :

Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 202 134		1 202 134	2 134
Prêts	101 498		101 498	136 923
Autres immobilisations financières	767 202		767 202	750 823

TOTAL I	15 868 402	8 150 525	7 717 877	6 721 400
----------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours :

Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				

Avances et acomptes versés sur commandes	29 680		29 680	145
---	---------------	--	---------------	------------

Créances (I) :

Créances redevables et comptes rattachés (2)	506 420	96 652	409 768	430 315
Créances reçues par legs ou donations			0	0
Autres créances	1 615 736		1 615 736	1 409 240

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités	9 411 646		9 411 646	9 477 764
Charges constatées d'avance			0	129 026

TOTAL II	11 563 482	96 652	11 466 830	11 446 490
-----------------	-------------------	---------------	-------------------	-------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices III

Primes de remboursement des obligations IV

Ecart de conversion (actif) V

TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	27 431 884	8 247 177	19 184 707	18 167 890
--	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) Dont à moins d'un an : 1 850 786 Dont à plus d'un an : 271 370

(2) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

PASSIF		
Libellé	Montant net 31/12/2025	Montant net 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	51 086	51 086
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	51 086	51 086
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	22 290	22 290
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 042 199	2 608 768
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	3 042 199	2 608 768
Excédents et réserves affectés à l'investissement	1 885 240	1 653 733
Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)	500 929	507 929
Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissements	656 030	447 106
Autres réserves	542 683	542 683
Report à nouveau	2 309 888	3 965 095
Dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales	1 033 534	1 653 705
Dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-677 403	-615 933
Dont charges des activités SMS de prise en compte différée	1 953 759	2 927 323
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-12 274	-1 221 775
Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée	79 265	-227 934
Situation nette	5 955 872	5 968 147
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 742 850	1 731 429
Provisions réglementées :	1 067 342	1 071 540
Couverture du besoin en fonds de roulement	91 964	91 964
Réserves des plus-values nettes d'actif	938 959	939 497
Droit des propriétaires		
TOTAL I	8 766 064	8 771 116
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	309 980	309 980
Fonds dédiés	2 770 303	1 944 818
TOTAL II	3 080 283	2 254 798
Provisions		
Provisions pour risques	110 676	143 376
Provisions pour charges	733 961	788 869
TOTAL III	844 637	932 245
DETTES (3)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	340 889	191 917
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 771 006	2 949 054
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	649 064	484 818
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales et fiscales	2 401 122	2 271 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	61 431	157 249
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	270 211	155 502
TOTAL IV	6 493 723	6 209 731
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL PASSIF	(I + II + III + IV + V)	19 184 707
		18 167 890
(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement. (4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : 389 673 (5) Dont fonds des majeurs protégés :		

Amicale du Nid

COMPTE DE RESULTAT - Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services :		
Ventes de biens :		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service :	492 951	574 166
dont parrainages		
dont prestations de services des activités sociales et médico-sociales	492 951	574 166
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subvention d'exploitation	20 687 496	19 414 212
Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	8 944 506	10 170 614
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	252 845	237 159
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	1 672 653	1 481 839
Autres produits	1 318 594	1 163 998
TOTAL I	24 424 539	22 871 374
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 904 997	6 300 562
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	1 322 194	1 341 671
- autres	91 437	89 247
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	9 114 508	9 196 637
- charges sociales	3 937 881	3 921 930
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	604 195	646 274
Dotations aux provisions	174 741	213 709
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	657	
Report en fonds dédiés	2 498 138	1 892 930
Autres charges	673 821	587 046
TOTAL II	24 322 570	24 190 006
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	101 969	- 1 318 632
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 856	6 549
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	2 893	5 333
TOTAL III	15 749	11 882
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	49 262	52 408
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)		
Comptes utilisés à contresens		
TOTAL IV	49 262	52 408
RESULTAT FINANCIER (III-IV) -	33 513	- 40 526
RESULTAT COURANT AVANT IMPORTS (I- II +III - IV)	68 456	- 1 359 158

Amicale du Nid
COMPTE DE RESULTAT - Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 456	152 632
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	86 186	15 249
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) -	80 730	137 383
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	24 445 744	23 035 888
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	24 458 018	24 257 663
RESULTAT CREDITEUR = Excédent -	12 274	1 221 775
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	17 902	12 587
Bénévolat		
TOTAL	17 902	12 587
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	17 902	12 587
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	17 902	12 587

ANNEXE COMPTES ANNUELS

Association AMICALE DU NID
Déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine
(JO 21/09/1946)

Siège social : 21 Rue du Château d'Eau
75010 PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

▪ Total bilan	19 184 707 €
▪ Total compte de résultat :	
. Total des charges	24 458 018 €
. Total des produits	24 445 744 €
▪ Résultat de l'exercice (Déficit)	12 274 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 avril 2026.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

Note n°1

Règles et méthodes comptables.

NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

NOTES SUR L'ACTIF

Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des dépréciations
Note n° 5	Etats des créances

NOTES SUR LE PASSIF

Note n° 6	Etat des dettes
Note n° 7	Tableau de variation des fonds propres
Note n° 8	Tableau explicatif du report à nouveau

Note n° 9	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n° 10	Proposition d'affectation des résultats
Note n° 11	Tableau des provisions pour risques et charges
Note n° 12	Tableau de suivi des fonds dédiés

AUTRES INFORMATIONS

Note n° 13	Charges à payer
Note n° 14	Produits à recevoir

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 15	Détail des financements publics
Note n° 16	Charges et produits exceptionnels

AUTRES INFORMATIONS

Note n° 17	Engagements financiers
Note n° 18	Effectif
Note n° 19	Informations sur les rémunérations des dirigeants

NOTE N°1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

I. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des services.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, issu des règlements 2022-06 et 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Règlement ANC n°2018-06, relatifs aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- Règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 14 décembre 2022 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-I du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Des contraintes particulières sont imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations. Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Certaines provisions pour risques et charges sous contrôle des autorités de tarification ne représentent pas des passifs tels qu'ils sont définis dans le règlement du CRC 2000-06.

Le montant des provisions pour risques et charges et des fonds dédiés susceptibles de ne pas répondre à la définition de passif telle que définie par le règlement CRC 2000-06 représente un passif de 32 318 €.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03, à compter du 1er janvier 2025, et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Changements de réglementation appliqués de manière prospective :

Les principaux impacts sont :

- Résultat exceptionnel :
 - Les cessions/sorties d'immobilisations sont dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement sont dans le résultat d'exploitation ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs, les autres événements sont traduits dans le résultat d'exploitation y compris pénalités etc...
- Suppression des transferts de charge concernant les indemnités d'assurance reçues ;

Changement de présentation :

- Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-I ont été regroupés sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.

○ Présentation du bilan :

- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

L'année 2025 a eu pour enjeux :

- Le projet associatif et ses axes stratégiques 2025-2029 élaborés sous mode collaboratif, voté en Assemblée Générale de juin 2025.
- Le développement et le renforcement des missions mineur.es, avec la une mission de 18 mois de coordination de ces missions et la finalisation de l'outil de médiation du co-accompagnement « cartes en main » , avec mode d'emploi à élaborer et graphisme spécifique à élaborer en 2026.
- Elaboration de deux guides : parentalité et les droits aux séjours et protection, avec la finalisation en 2026.
- Poursuite de la démarche qualité avec :
 - ✓ Nouvelle certification QUALIOPi pour 5 ans de notre organisme de formation.
 - ✓ Démarche qualité au sein de nos établissements CHRS, avec le soutien de reporting du logiciel AGEVAL, dans la perspective des évaluations 2026 des 7 établissements
- Poursuite de la communication interne (« l'AdN en bref ») et externe (LinkedIn, lettre d'information externe)

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Néant

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

L'Association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre, un siège (service commun), une activité propre.

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'Association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de Siège.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat de l'Association résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services. En fait compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations ne peuvent exister.

B - IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les frais d'établissement sont immobilisés

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée de 3 ans.

C - IMMOBILISATION CORPORELLES

1/ Immobilisations corporelles immeubles :

Elles ont fait l'objet d'une décomposition suivant les directives des nouveaux règlements pour les bâtiments acquis à compter du 01/01/2005.

2/ Immobilisations corporelles meubles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'application des règlements n'a pas apporté de modifications dans la présentation de ces comptes.

D - LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION ONT ETE PRATIQUES SUIVANT LE MODE LINEAIRE SUR LA VALEUR D'ACQUISITION DES BIENS

Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| ▪ Matériel de transport | 5 et 8 ans |
| ▪ Mobilier, matériel | 5 et 10 ans |
| ▪ Matériel de bureau | 3 - 5 et 10 ans |
| ▪ Matériel informatique | 3 - 4 et 5 ans |
| ▪ Agencements et installations | 5 et 15 ans |

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

E - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Elles sont constituées par :

- Des dépôts et cautions
- Un compte titres constitué de fonds communs de placement (FCP) pour faire face à la dette relative au compte épargne-temps (CET). L'association n'a pas la libre disponibilité de ces sommes, qui ne peuvent être « débloquées » que lorsque les salariés font valoir leurs droits au paiement des jours de CET dans les cas limitativement prévus selon l'accord d'entreprise signé le 22/12/1999.
- Des nantissements de fonds pour garantir les prêts souscrits auprès de la banque Société Générale.
- les autres immobilisations financières sont constituées de parts A et B du Crédit coopératif.

F - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

G - DISPONIBILITES

L'Association a souscrit une convention de fusion de ses comptes bancaires auprès du Crédit Coopératif.

H - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements sont constitués d'un livret A, d'un compte sur livret institutionnel et de deux livrets associatifs produisant des intérêts financiers comptabilisés en fin d'exercice. Les placements du compte sur livret institutionnel sont disponibles après un préavis de mobilisation de 32 jours.

I - RESERVES

L'affectation des résultats de gestion des activités conventionnées, comptabilisés en réserve est conforme aux décisions des autorités de contrôle.

J - REPORT A NOUVEAU

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'Association.

Les résultats des activités dont le financement est assuré par des tiers financeurs sont isolés au passif du bilan dans la rubrique « report à nouveau sans droits de reprise ».

Un tableau en annexe donne le détail du report à nouveau. (Notes n°8 et 9)

K - PROVISIONS REGLEMENTEES

Le règlement 2019-04 admet les provisions réglementées définies dans le Code de l'Action Sociale et des Familles suivantes :

- Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS
- Provision réglementée afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs des ESSMS
- Provisions réglementées pour produits financiers des ESSMS.

Ces provisions ont pour objet d'apporter aux établissements des financements complémentaires qui ne sont pas liés à l'exploitation.

La provision pour renouvellement des immobilisations, prévue dans l'instruction M22 et M21, n'est pas reconnue et le solde de cette provision, figurant dans les documents adressés aux autorités de contrôle, est reclassée en fonds dédiés. Ce changement de classification est sans incidence sur la présentation du compte de résultat ou sur le montant du résultat de l'exercice.

L - PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement est calculé pour l'ensemble du personnel permanent. La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 64 ans
- Rotation du personnel : selon le turn over de l'association à savoir par catégorie et tranche d'âge :

	Agent de maîtrise	Cadre	Employé	Ouvrier	VRP multicartes
0 / 19 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 / 29 ans	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
30 / 39 ans	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
40 / 49 ans	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
50 / 59 ans	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
60 / 69 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- Espérance de vie : selon la table de mortalité (2017-2019)
- Taux d'actualisation (recommandé pour les associations de plus de 250 salariés) : 3.96%
- Taux de charges sociales retenu :
 - Pour personnel cadre : 63%
 - Pour le personnel non cadre : 52%

Le total de l'engagement enregistré en provisions pour charges est de 629 816 €.

M - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions. Les provisions contrôlées par les financeurs au compte de Résultat sont conservées au bilan jusqu'à leur utilisation. Dans certains cas elles peuvent avoir un aspect dérogatoire au règlement CRC 2000-06.

N - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER

La provision pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes, sous réserve de l'approbation par les financeurs.

O - ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES

Les fonds dédiés, tels que définis par le règlement CRC n° 2018-06, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

P – EMPRUNTS

Les emprunts sont comptabilisés pour leur valeur brute (montant en capital).

Q - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les éléments mentionnés sont ceux qui ont été identifiés.

R – ENGAGEMENT HORS BILAN – CREANCES ET DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

- Nantissement parts capital Crédit Coopératif

AdN 13 :	471 €
AdN 34 :	2 821 €
AdN 69 :	2 013 €
AdN 92 :	4 270 €
AdN 93 :	4 285 €
CA :	930 €
Total :	14 790 €

- AdN 31 – Nantissement de trésorerie pour garantir les prêts liés à l'acquisition des nouveaux locaux.
Montant : 74 400 €
- AdN 69 - Caution solidaire de la commune de Lyon sur prêt n° 06019040
Montant : 100 000
 - Une hypothèque a été souscrite en 2019 pour garantir le prêt souscrit pour l'achat des locaux.
- AdN 13 - Caution amortissable sur prêt n° 04036570
Montant au 31/12/2025: 26 711 €
- Compte associatif – Nantissement de trésorerie pour garantir les prêts liés à l'aménagement de la pension de famille de l'Amicale du Nid 93 qui a ouvert en 2018.
Montant : 130 000 €

7. COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

- Honoraires

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 45 540 € (article R 123-198 du code de commerce)

8. PRINCIPE DE GLOBALISATION

Les comptes sont repris intégralement à partir de la comptabilité autonome de chaque établissement.

Les principes d'élimination sont les suivants :

⇒ Au bilan :

- élimination des comptes inter établissements.

⇒ Au compte de résultat :

- élimination des frais de siège,
- élimination des salaires, charges sociales et dépenses de fonctionnement transférés.

NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

NOTES SUR L'ACTIF

Note n° 2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	179 949		345		179 604
	TOTAL (I)	179 949	0	345	0	179 604
	Autres immobilisations incorporelles	98 695	2 422	2 422		98 695
	TOTAL (II)	98 695	2 422	2 422	0	98 695
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	564 731				564 731
	Constructions	7 348 081	6 402			7 354 483
	Installations techniques, matériel et outillage	472 372	12 654	810		484 216
	Installations générales, aménagements divers	2 453 608	219 408	5 932		2 667 084
	Matériel de transport	596 111	28 359	28 359		596 111
	Mobilier matériel de bureau et informatique	1 132 581	86 057	51 639		1 166 999
	Mobilier matériel d'hébergement	590 253	41 423	7 158		624 518
		4 772 553	375 247	93 088	0	5 054 712
	Autres					
	Immobilisations corporelles en cours		61 127	0		61 127
	Avances et acomptes					
	TOTAL (III)	13 157 737	455 430	93 898		13 519 269
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres titres immobilisés	2 134	1 200 000			1 202 134
	Placements CET	136 923	2 350	37 775		101 498
	Prêts et autres immobilisations financières	750 823	19 152	2 773		767 202
	TOTAL (IV)	889 880	1 221 502	40 548		2 070 834
TOTAL (I+II+III +IV)		14 326 261	1 679 354	137 213	0	15 868 402

Note n° 3 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS		Amortissements cumulés 2024	Augmentation	Diminution	Virements de poste à poste	Amortissements cumulés 2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	167 798	3 830	345		171 283
	TOTAL (I)	167 798	3 830	345		171 283
	Autres immobilisations incorporelles	89 418	3 948	2 422		90 944
	TOTAL (II)	89 418	3 948	2 422		90 944
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	3 893 851	222 634			4 116 485
	Installations techniques, matériel et outillage	295 216	31 697	746		326 167
	Installations générales, aménagements divers	1 284 190	156 155	5 932		1 434 413
	Matériel de transport	455 902	73 008	17 145		511 765
	Mobilier matériel de bureau et informatique	951 049	101 208	51 481		1 000 776
	Mobilier matériel d'hébergement	467 440	37 876	6 622		498 694
		3 158 580	368 247	81 180		3 445 646
	Autres Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
	TOTAL (III)	13 157 737	622 578	81 926		7 888 298
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
	Placements CET					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL (IV)	889 880				
TOTAL (I+II+III +IV)		14 304 833	630 356	84 693		8 150 525

Note n° 4 - TABLEAU DES DEPRECIATIONS

Nature des dépréciations	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Virements de poste à poste	Montant fin exercice
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	87 148	9 504			96 652
Autres dépréciations					
TOTAL	87 148	9 504			96 652
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financière					
- exceptionnelle		9 504			

Note n° 5 - ETAT DES CREANCES

Créances		Montant brut 2024	Montant brut 2025	Degré de liquidité de l'actif	
				à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé	Autres titres immobilisés	2134	1 202 134		1 202 134
	Prêts (1)	136 923	101 498		101 498
	Autres immobilisations financières	750 823	767 202		767 202
l'actif	Avances et acomptes versés sur commandes	145	29 680	29 680	
	Créances art. 35	271 370	271 370		271 370
	Usagers et comptes rattachés	246 093	235 050	235 050	
		517 463	506 420	235 050	271 370
	Subventions & produits à recevoir	1 255 160	1 446 381	1 446 381	
	Personnel & comptes rattachés	21 848	23 000	23 000	
	Débiteurs divers	132 232	146 355	146 355	
		1 409 240	1 615 736	1 615 736	
	Charges constatées d'avance	129 026			
TOTAL		2 945 754	4 222 670	1 880 466	2 342 204
	(1) Montant :				
	- Prêts accordés en cours d'exercice				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		35 425		

NOTES SUR LE PASSIF

Note n° 6 - ETAT DES DETTES

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 771 006	161 746	604 601	1 970 659
Emprunts et dettes financières divers	340 889	340 889		
Fournisseurs et comptes rattachés	649 064	649 064		
Legs et donations				
Personnel et comptes rattachés	879 550	879 550		
Organismes sociaux	1 470 488	1 470 488		
Etat - Impôts et taxes	51 084	51 084		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	61 431	61 431		
Produits constatés d'avance	270 211	270 211		
TOTAL	6 493 723	3 884 463	604 601	1 970 659
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	178 048			

Note n° 7 - TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Nature des fonds propres	Montant début d'exercice	Affectation des résultats et retraitements	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	51 086				51 086
Ecart de réévaluation	22 290				22 290
Réserves	3 151 451	433 432	0	0	3 584 882
Statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 608 768		0	0	3 042 199
Excédents et réserves affectés à l'investissement	1 653 733	231 506			1 885 239
Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)	507 929	-7 000			500 929
Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissements	447 106	208 925			656 031
Autres réserves	542 683				542 683
Report à nouveau (voir note 8)	3 965 094	-1 655 206			2 309 888
Résultat de l'exercice (voir note 9)	-1 221 775	1 221 775	-12 274		-12 274
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					
Subventions d'investissement	1 731 430		140 000	128 580	1 742 850
Provisions réglementées :	1 071 540			4 198	1 067 342
Couverture du besoin en fonds de roulement	91 964				91 964
Réserves des plus-values nettes d'actif	939 706			537	939 169
Droit des propriétaires					
TOTAL DES FONDS PROPRES	10 177 241	1	127 726	132 778	8 766 064

Retraitement des fonds dédiés

0

Note n° 8 - TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Postes	Montant début d'exercice	Affectation des résultats et retraitements	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Report à nouveau Gestion Libre	1 840 823	-620 170			1 220 653
Dépenses refusées	-187 117				-187 117
Report à nouveau sans droit de reprise	1 653 705	-620 170	0	0	1 033 534
Résultat sous contrôle tiers financeurs	2 927 323	-973 565			1 953 759
Charges rejetées	-401 891	-44 877			-446 768
Dépenses non opposables - Prov. CP	-190 916	-16 593			-207 509
Dépenses non opposables - Autres	-23 126				-23 126
Report à nouveau sans droit de reprise	2 311 390	-1 035 035	0	0	1 276 353
Report à nouveau	3 965 095	-1 655 206	0	0	2 309 888

Note n° 9 - DETERMINATION DU RESULTAT GLOBAL ⁽¹⁾

Libellé	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL 2025	TOTAL 2024
---------	------	---------------------	---------------	---------------

PRODUITS D'EXPLOITATION

Dotations globales	8 944 506	-	8 944 506	10 170 613
Subventions	136 001	11 606 988	11 742 989	9 243 600
Autres produits	527 007	2 570 835	3 097 842	2 366 872
TOTAL I	9 607 514	14 177 823	23 785 337	21 781 085

CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel	5 753 315	8 620 265	14 373 580	14 635 027
Achats et autres services extérieurs	2 780 210	3 217 227	5 997 437	6 391 813
Charges divers	910 954	1 575 912	2 486 866	1 659 705
TOTAL II	9 444 479	13 413 404	22 857 883	22 686 545
VARIATION FONDS DEDIES	-	784 706	-	411 090
TOTAL III	-	14 204 610	24 519 263	23 935 161
RESULTAT D'EXPLOITATION	122 255	20 287	101 968	-
RESULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL	-	71 253	-	94 775
RESULTAT DE L'EXERCICE	79 265	91 540	-	-

(1) Frais de siège inclus s'élevant à 1 033 452 €

Note n° 10 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Etablissements	Propositions d'affectation											
	Résultats comptables	Résultats antérieurs à affecter	Résultats de gestion	Dépenses inoppo- sables- Dettes congrés payés	Résultats adminis- tratifs à affecter	Affectation en Réserves			Affectation en report à nouveau			
						Excédent Investis- sement	Excédent Couverture BFR	Compen- sation Déficits	Compen- sation Charges d'amortis- sement	Excédent réduction charges exploi- tation	Excédent finance- ment mesures exploit- ation	Reports à nouveaux
CHRS			0		0							
AdN 93	27 682		27 682	2 923	30 605	23 493		30 605				
AdN 92	36 134		36 134	-12 641	23 493							
AdN 75	114 889		114 889	-15 170	99 719							
AdN 31	69 803	70 230	427	-1 291	-864			-864			99 719	
AdN 34	9 095		-9 095	-1 393	-10 488							-10 488
AdN 69	20 870	22 632	1 762	-20 121	-18 359			-18 359				
AdN 13	328		328	7 280	7 608			7 608				
TOTAL CHRS	79 265	92 862	172 127	-40 413	131 713.53	23 493.00	0.00	18 989.53	0.00	0.00	99 719.00	-10 488.00
Siège - Service commun	-158 418	229 357	70 939		70 939.00							70 939.00
Activités hors CHRS			0		0.00							
AdN BHZ	3 593		3 593		3 593.00							3 593.00
AdN 75	112 655		112 655		112 655.00							112 655.00
AdN 93	153 831	446 251	600 082		600 082.00							600 082.00
AdN 38	27 783		-27 783		-27 783.00							-27 783.00
AdN 31	34 212		34 212		34 212.00							34 212.00
AdN 34	36 350	5 030	-31 320		-31 320.00							-31 320.00
AdN 69	123 257	53 684	-69 573		-69 573.00							-69 573.00
AdN 13	30 986		-30 986		-30 986.00							-30 986.00
ADN 92	15 949		-15 949		-15 949.00							-15 949.00
	-88 452	734 322	645 870	0	645 870.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	645 870.00
Compte Associatif	-3 088		-3 088		-3 088.00							-3 088.00
TOTAL HORS CHRS	-91 540	734 322	642 782	0	642 782.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	642 782.00
TOTAL	-12 275	827 184	814 909	-40 413	774 495.53	23 493.00	0.00	18 989.53	0.00	0.00	99 719.00	632 294.00

Note n° 11 - TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitements	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Provisions pour risques	143 376		4 000	36 700	110 676
Autres provisions pour risques	0				0
Provisions pour charges:					
- Provisions pour départ à la retraite	670 330		161 237	201 749	629 818
- Provisions pour autres charges	27 000				27 000
- Provisions pour grosses réparations	91 541			14 396	77 146
	788 869	0	161 237	216 145	733 962
TOTAL	934 444	0	165 237	252 845	844 637
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			165 237	252 845	
- financière					
- exceptionnelle					

Note n° 12 - TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS Projet 1 Projet 2							
Subventions d'exploitation							
AdN 13	69 740	243 512	57 902			255 350	
AdN BZH	308 502	363 483	308 503			363 482	
AdN 31	273 322	184 188	273 320			184 190	
AdN 34	90 000	96 805	90 000			96 805	
AdN 38-73	133 895	80 000	133 895			80 000	
AdN 69	206 270	235 721	170 554			271 437	
AdN 75	222 704	214 128	188 733			248 099	5 319
AdN 92	309 590	275 284	296 886		-	287 988	
AdN 93	480 281	642 447	36 517			1 086 211	
AdN SN	123 275	162 568	116 341			169 501	
Contributions financières d'autres organismes Projet 1 Projet 2						-	
Ressources liées à la générosité du public Dons manuels (à préciser) Legs et donations						-	
Total	2 217 579	2 498 136	1 672 651	-	-	3 043 063	5 319

Compte de résultat
écart

- 2 498 138 1 672 653
2 - 2

AUTRES INFORMATIONS

Note n°13 - CHARGES A PAYER

Détail des charges à payer	Montant
Factures non parvenues	34 922
Personnel	18 008
Dette CET	135 923
Congés payés	1 028 717
Autres charges à payer	79 583
TOTAL	1 297 153

Note N° 14 - AUTRES CREANCES : PRODUITS A RECEVOIR

Libellés	31/12/2025
AdN 13	14 117
CIFRE	4 667
ASP	2 500
CAF	1 182
Formation	5 768
AdN 31	12 420
Formation	9 000
Divers	3 420
AdN 34	183 644
METROPOLE	40 502
ARS	25 000
CCAS	27 000
CAF	14 902
CD 34	58 350
Divers	17 890
AdN 38	3 888
FAS	3 000
Divers	888
AdN 69	177 440
Entreprise des possibles	80 000
Crédit agricole	15 000
Région AURA	45 000
Métropole	32 600
Ville	4 500
Divers	340
AdN 75	369 176
Divers	43 810
Coallia	313 296
Formation	12 071
AdN 92	7 160
FORMATION	640
Divers	6 520
AdN 93	582 955
BAUX GLISSANTS	97 250
CD93	335 674
FONDATION	20 000
FIPD	11 250
CAF	40 000
COMMUNES	52 000
Divers	10 291
Formation	16 490
AdN BhZ	3 698
Formation	3 698
Siège	75 898
CD 93	30 490
FIPD	6 000
Divers	30 408
SDFE	9 000
Compte Associatif	15 985
Divers	15 985
Sous-Total	1 446 381
Personnel & comptes rattachés	23 000
Débiteurs créditeurs divers	146 355
TOTAL	1 615 736

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 15 - DETAIL DES FINANCEMENTS PUBLICS

Détail des produits	Cohésion sociale ^[1]	Droits des Femmes ^[2]	Justice	ARS	Collectivités territoriales	CAF	Fondations	Divers	Total ⁽⁴⁾	Dont financement mineur.es
2021	12 746 461 €	596 617 €	109 971 €	536 381 €	1 129 257 €	66 000 €	76 380 €	750 €	15 261 817 €	460 285 €
2022	13 016 937 €	1 408 126 €	105 667 €	773 698 €	2 953 699 €	101 000 €	25 000 €	38 423 €	18 422 549 €	2 385 343 €
2023	14 854 789 €	1 343 119 €	121 400 €	835 092 €	2 565 236 €	41 000 €	98 775 €	6 000 €	19 865 411 €	2 286 334 €
2024	14 067 220 €	2 755 917 €	119 133 €	515 644 €	1 785 413 €	88 881 €	62 000 €	20 000 €	19 414 212 €	1 402 673 €
2025	14 452 232 €	2 443 656 €	112 591 €	555 066 €	2 774 484 €	84 940 €	114 122 €	42 000 €	20 579 091 €	2 676 444 € ⁽³⁾
%	70%	12%	1%	3%	13%	0%	1%	0%		13%

[1] Dont dotation globale de financement des CHRS

[2] Incluant AGRASC

(3) dont 937 152 € de convention triennale DGCS 2024-2026 et 620 000 € mission mineur.es de Marseille

(4) hors quote part de subvention d'investissement d'un montant dde 108 405 €.

Note n° 16 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail des produits	Exercice 2025	Exercice 2024
Sur opérations de gestion	1 258	4 422
Sur exercices antérieurs		1 076
Sur opérations en capital		
- Produits des cessions d'actifs		
- Quotes-parts subventions virées au compte de résultat		142 901
- Quotes-parts apports virés au compte de résultat		
	0	142 901
Reprises sur provisions réglementées		
Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)	3 661	3 661
Reprises sur prov. Rég. PV cessions d'actifs	537	573
	4 198	4 234
TOTAL	5 456	152 633

Détail des charges	Exercice 2025	Exercice 2024
Pénalités, amendes		203
Exercices antérieurs	1 890	
Autres charges except. s/Op gestion	84 296	6 172
Sur opération en capital (VCN cessions)		1 328
Dotation except. Amort immos		
Dotation except. Dépréciation		7 546
Dotation prov. Rég. PV cessions d'actifs		
TOTAL	86 186	15 249

Résultat exceptionnel	-80 730	137 384
------------------------------	----------------	----------------

AUTRES INFORMATIONS

Note n° 17 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
a) intérêts restant à courir sur emprunts auprès des établissements de crédit	441 596
part à moins d'un an	161 746
part à plus d'un an et moins de 5 ans	604 601
part à plus de cinq ans	1 970 659
Engagements reçus	
Néant	

Note n° 18 - EFFECTIF

Effectifs	2025	2024
E.T.P. (Equivalent Temps plein)	261.78	260.31
Nombre de salariés à fin d'année	277	275

Note n° 19 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 217 956 €.

